

## P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 mai 2009

Membres du C.A. présents : Philippe RAJAU (Président)  
Jean-François NOGUERA (Vice-Président)  
Isabelle PENAFIEL (Trésorière)  
Yvon BOUHIER (Secrétaire général)  
Bastien EL GHOUZZI (Président de la COC)  
Damien PARMENTIER (Président commission de discipline)  
Alex MICHEL (Président commission des obligations)  
Pierrick CHATRON-MICHAUD (Président PUC)  
Pierre DEVAUX (Président CSM Finances)  
Guillaume LE COZ (Vice-Président PSC)

Invités : Clément ESCRHUELA (membre CDA), Bruno MOULIN (CTF), Valérie JACOB (secrétaire)

Absent excusé : Thierry DELELIGNE (Président Stade Français), Stéphane LE QUELLEC (Vice-Président PHB)

Absent : Eric HATILIP, Denis PESCHAUD (Président technique garçon), Marc LEBRAN (Président Paris 18), Jean- Alain PREVOST (US MetroT), Vincent TRAVAILLEUR (Président Martigua SCL)

Le Président ouvre la séance à 9h30.

Suite à la réunion des trésoriers et Présidents de comités et de la ligue les propositions suivantes pour 2009/2010 seront soumises au CA de ligue :

- Augmentation de la part ligue sur licences
- Les arbitres soient rémunérés au forfait
- Les ligues et les comités puissent faire leur propre choix de tarifs (engagement, amende....)
- Une demande de la CRA (issue de l'agora) d'embaucher une personne à la ligue dédiée à la CRA

- **Sportive** :

Modifications règlementaire pour la saison 2009/2010 issues de la plénière régionale :

- Plus de brûlage en -18, quelque soit le niveau de jeu
- Suppression de la poule honneur en -16 et -18 masculin et création -16 PIFO/LIFE
- En féminine, création de championnats -18F interrégionale géographique
- En -14, 3 journées en fin de saison avec 3 poules de 3

Les championnats seniors auront des modifications lors des 3 prochaines saisons.

Bilan COC 75

- Amélioration du remplissage des feuilles de matchs
- Il y a toujours des problèmes de gymnase, mais les accords sont globalement plus cordiaux entre les clubs pour rejouer les matchs.
- En coupe quelques matchs ne sont pas joués dans les délais mais cela s'améliore. Par contre, les conclusions de matchs ne sont pas validées par les 2 clubs avant les matchs. Cela entraîne des matchs sans arbitres. Les finales se joueront à Coubertin le 21 juin. Les récompenses seront des coupes et des tee-shirts pour les vainqueurs et une place pour le TIPIFF pour chaque féminine.

Finalité +15

Un match devra se jouer entre le 1<sup>er</sup> du championnat de Paris et le 1<sup>er</sup> du championnat du Val d'Oise pour désigner l'équipe championne de Paris et l'équipe ascendante.

Engagement Championnat de France -18 masculin

Entente PHB/PSC, la convention entre le PHB et le PSC pour la saison 2009/2010 a été déposée à la FFHB. Si la convention n'est pas acceptée, les clubs seront reversés en délayage région.

Engagement délayage région féminin (4 places)

-18 PUC, PHB

-16 PUC, PHB, PSC ?

Engagement délayage région masculine (4 places en -18 et en -16)

-18 PUC, PHB, PSC, USMT

-16 ent PHB/PSC (1), ent PHB/PSC (2), CSMF, PUC, Stade Français, USMT

Compte tenu du nombre d'équipes engagées en -16 des délayages départementaux détermineront les 4 équipes candidates aux délayages régionaux. L'ent PHB/PSC (1) est exempté des délayages départementaux au vu de ses résultats en 2008/2009. Les 5 autres équipes se disputeront les 3 autres places le 14 juin à Dauvin (12h30). Les matchs seront arbitrés par des JA, un délégué ligue tiendra les bancs.

Toutes les équipes candidates aux délayages régionaux devront envoyer leurs dossiers de candidatures (document envoyé par la ligue) avant le 30 mai au comité.

- **Discipline :**

- 4 dossiers cette année

- 4 dossiers supplémentaires auraient pu être traités, la case rapport ayant été cochée mais le rapport n'a pas suivi.

- **Technique :**

Il y a un problème de communication avec la technique garçon. Le CTF a fait de la détection, a repéré au moins 9 joueurs intéressants qui ne sont pas venus aux rassemblements. Au vu des prestations lors du grand Prix des Yvelines, il semble indispensable d'arrêter les rassemblements et de faire des sélections avec les joueurs détectés. Les joueurs qui ne viennent pas seront sanctionnés.

Les 2 sections sportives vont être en danger dans les saisons à venir. Dans l'immédiat c'est la masculine qui, victime de son succès, va avoir des problèmes d'encadrement. Le CTF intervient déjà sur un collectif le vendredi, mais Christine Duret souhaite un soutien supplémentaire le mercredi après midi pour gérer les entraînements ou compétitions. Philippe Rajau intervient en précisant que le comité n'a pas vocation à se substituer à l'éducation nationale qui doit assurer l'encadrement de cette section. On doit donc se mettre en rapport avec notre hiérarchie pour qu'elle intervienne dans ce sens. Concernant la section sportive féminine, l'échéance est plus lointaine (juin 2010) mais beaucoup plus préoccupante ! A cette date, Jackie Le Quintrec, sur qui toute la section repose, va partir à la retraite et aucun de ses collègues à Courteline ne souhaite reprendre cette section handball. Il faut là aussi qu'on engage rapidement des démarches pour assurer la nomination d'un handballeur sur son poste afin de continuer la pratique sur cet établissement.

En ce qui concerne le DFE, il est nécessaire de plus s'investir dans ces formations pour suivre les wagons du développement. Par exemple, dans le 91 lorsque le CTF ou un ADS intervient dans un club, il est facturé. Ainsi les emplois sont pérennisés.

Le comité doit trouver des moyens financiers supplémentaires pour pérennisés ses emplois, le DFE propose des pistes concrètes.

- **Arbitrage** :

Plusieurs nouveaux arbitres ont été lancés ce qui permet de tourner plus sur les matchs, 80% des matchs sont couverts.

Il y a trop perte lors du passage de JA à espoir.

La formation départementale est à revoir. Les candidats libres sont acceptés, ils doivent passer un examen pratique et théorique.

Pour la saison prochaine, des tests physiques auront lieu en début de saison. Ceux qui auront joués six matchs seront exemptés de ce test.

Une fiche de suivi des arbitres sera à remplir par les entraîneurs. Elle comprendra des critères allant de l'arrivée de l'arbitre à sa sortie. Le but étant de recadrer les éventuels comportements déviants.

- La séance est levée à 13h00.

Le Président  
Philippe RAJAU

Le secrétaire de séance  
Yvon BOUHIER